



DOSSIER D'INVITATION



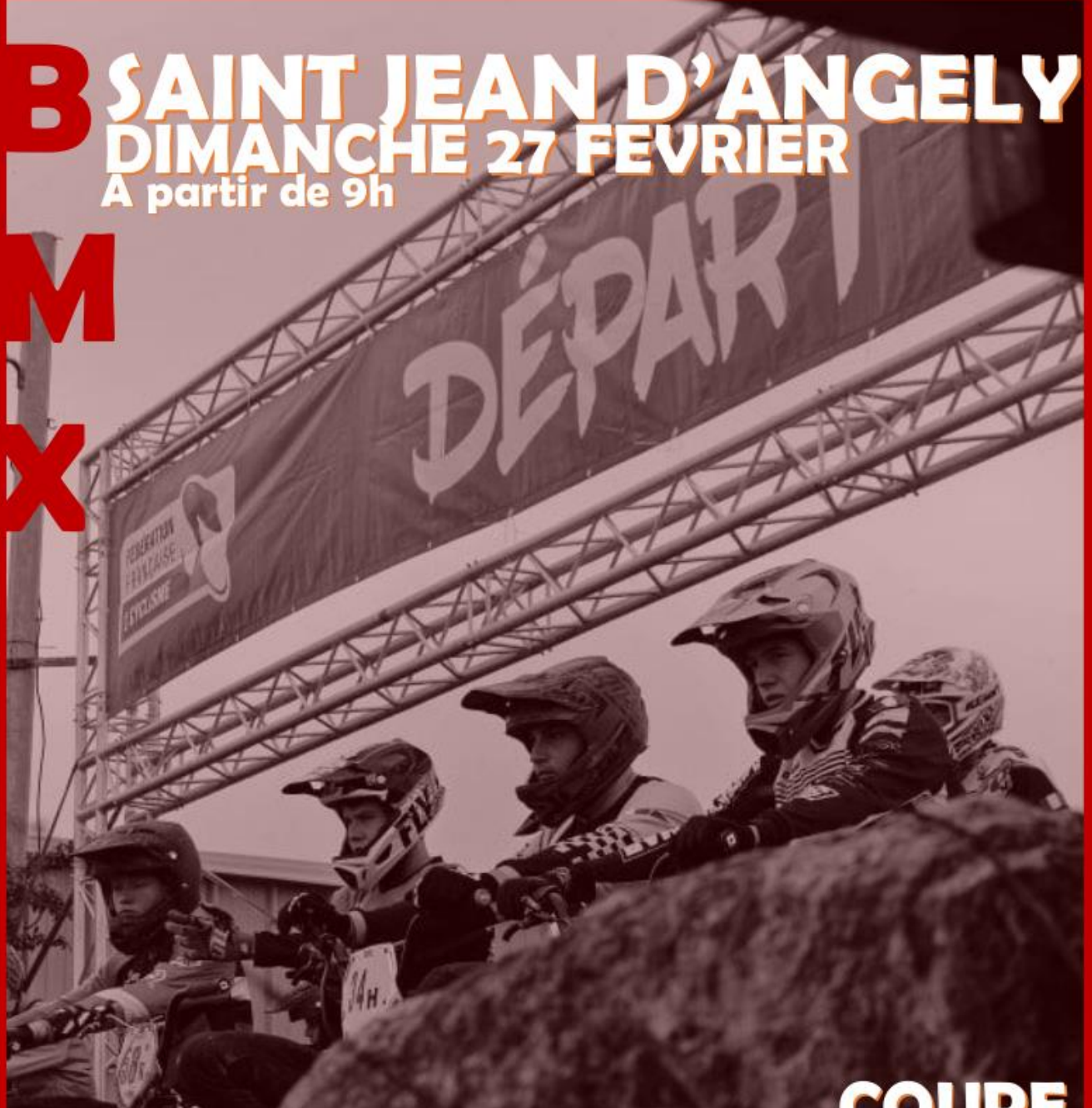
COUPE NOUVELLE AQUITAINE
2022
SAINT JEAN D'ANGELY (17)
DIMANCHE 27 FEVRIER 2022

B SAINT JEAN D'ANGELY

M DIMANCHE 27 FEVRIER

X A partir de 9h

M
X



COUPE NOUVELLE AQUITAINE

MANCHE #1



Piste BMX de St Jean d'Angély, accès rue Jannet

Entrée gratuite



©Arthur LHOMMAIS

L'union Vélocipédique Angérienne et la ville de Saint Jean d'Angély sont heureux de vous accueillir pour le lancement de la Coupe Nouvelle-Aquitaine 2022.

La coupe régionale est une épreuve régie par la Comité Régional Nouvelle-Aquitaine, à la fin de la saison les titres de vainqueur de la Coupe Nouvelle-Aquitaine y sont décernés. Elle est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC.

Catégories :

Les catégories seront les suivantes:

Vingt pouces garçons :

- 7 ans et moins
- 8 ans
- Pupilles Novices / Pupilles Expert
- Benjamins Novices / Benjamins Expert
- Minimes Novices / Minimes Expert
- Cadets Novices / Cadets Expert
- 17 ans et + OPEN
- Elites Régionales : catégorie ouverte aux pilotes nationaux à partir de Cadet 1, 17 et + LRP (où déjà inscrit dans cette catégorie (sur proposition du Président de club et après validation de la CR)
- Master : 30 ans et plus

Vingt pouces filles :

- 8 ans et moins
- Pupilles
- Benjamins
- Minimes
- Cadettes et +

Cruisers garçons et filles :

- Cruisers Dames toutes catégories
- Cruisers espoirs Minimes-Cadets
- Cruisers Juniors /19-29 ans
- Cruisers 25/39 ans
- Cruisers vétérans 40 ans et plus.
- Cruisers Loisirs : pilote de 25 ans et + (exceptés les 3 premiers du classement 2021) et pilotes 25 ans et +, débutants cruiseurs ou 20'' n'excédant pas 2 années de pratique ou n'ayant jamais participé à une compétition en cruiseurs ou 20 pouces autres que dans la catégorie loisirs. (un engagement spécifique sur cicleweb est mis en place pour cette catégorie).

Récompenses :

A l'issue de la compétition seront récompensés :

- en 20'' les 8 premiers jusqu'aux benjamins inclus (filles et garçons), les 3 premiers à partir de minimes
- en 24'' les 3 premiers pour toutes les catégories



www.vpnautos.com
www.newloc.com
www.saintjeanmedical.com
www.nadegefrantz.com

Engagements :

- a) Les engagements doivent être réalisés via cicleweb au plus tard le lundi 18h00 précédant la course;
- b) **ATTENTION : à partir de cette année, passé le lundi 18h00, plus aucune inscription (individuelle ou club) ne pourra être prise en compte.**
- c) Les droits d'engagements (9€ pour 2022), hors cicleweb, devront être réglés auprès du club organisateur au plus tard le matin de la course avant la publication des feuilles de race;
- d) Pour que ces engagements soient pris en compte, chaque club devra désigner sur engagementbmxsud@laposte.net un quota d'arbitres en fonction du nombre de pilotes engagés (cette règle ne s'applique pas aux clubs des comités extérieurs).
- pas d'obligation d'arbitres jusqu'à 3 pilotes engagés
 - 1 arbitre journée ou 2 arbitres demi-journée de 4 à 9 pilotes engagés
 - 1 arbitre journée + 1 arbitre demi-journée ou 3 arbitres demi-journée de 10 à 16 pilotes engagés
 - 2 arbitres journée ou 4 arbitres demi-journée plus de 16 pilotes engagés
- La répartition par club en demi-journée doit permettre de couvrir l'ensemble de la durée de la compétition. Le club devra désigner un référent club (licencié à jour, n'occupant pas des fonctions lors de la course au sein du staff arbitral), seul interlocuteur du club auprès du jury.
- e) En cas de non-respect de ces quotas d'arbitres, l'engagement des pilotes ne sera effective qu'après paiement, par le club, d'une sanction financière dont le montant est déterminé annuellement par la CRBMX (40 € / arbitre manquant en demi-journée).
Le suivi des sanctions est assuré par le comité Régional.
- f) Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il présente un certificat médical au coordinateur, le jour de l'épreuve, éventuellement par l'intermédiaire du responsable de son club avant 9h00 ou par mail les jours précédents la course;
- g) Chaque responsable de club doit contrôler la bonne inscription de ses pilotes le jeudi soir 18h00 sur la liste « inscriptions par club » disponible sur le site Internet du comité de Nouvelle Aquitaine et signaler immédiatement toute anomalie sur engagementbmxsud@laposte.net;
- j) Aucune demande de correction ou modification ne sera prise en compte le jour de la course;

Timing de la course :

Les essais se dérouleront par blocs, les pilotes (sauf cruisers) devront obligatoirement avoir une pastille de 2,5 cm de diamètre de la couleur sur leur plaque (couleur à venir).

Déroulement :

- Essais contrôlés Blocs 1 et 2
- Manches de qualification blocs 1 et 2
- Quart Blocs 1 et 2
- Essais Bloc 3 : pastille verte
- Demi : Blocs 1 et 2
- Essais Bloc 4 : pastille noire
- Finales Blocs 1 et 2
- Pause
- Warm up bloc 3 et 4 (pastille verte et noire)
- Manches de qualification bloc 3 et 4
- Quarts, demi et finales bloc 3 et 4
- Remises des récompenses toutes catégories

Règlements

Tout pilote engagé à la Coupe Nouvelle-Aquitaine reconnaît avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve disponible sur le site de cyclisme de la Nouvelle-Aquitaine (<https://www.nouvelleaquitaine-cyclisme.fr/bmx/infos.html>) ainsi que du règlement national.

L'accès à la piste se fait rue Jannet ou rue Georges Texier, 17400 Saint Jean d'Angély ;

coordonnées : 45,9522632, - 0,5270182

Mesures sanitaires COVID :

Les mesures sanitaires en vigueur devront être strictement appliquées tout au long de l'épreuve.

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/Decisions-sanitaires-applicables-au-sport-a-partir-du-24-janvier-2022/>

Parking Camping-Cars :

Un parking camping-car sur revêtement dur est prévu à proximité de la piste face au Gymnase du COI.

Espace Tonnelles :

Les tonnelles de club ou équipes seront disposées au centre du vélodrome à proximité des prégrilles. Merci de respecter ces emplacements.



Hébergements :

Si vous recherchez un hébergement nous vous conseillons de consulter la page web de la ville :

<http://www.angely.net/decouvrir-la-ville/ou-dormir/>

Nous vous recommandons :

LA GOULE BENEZE

<https://www.lagoule-beneze.com/> 21 Avenue du Port Mahon

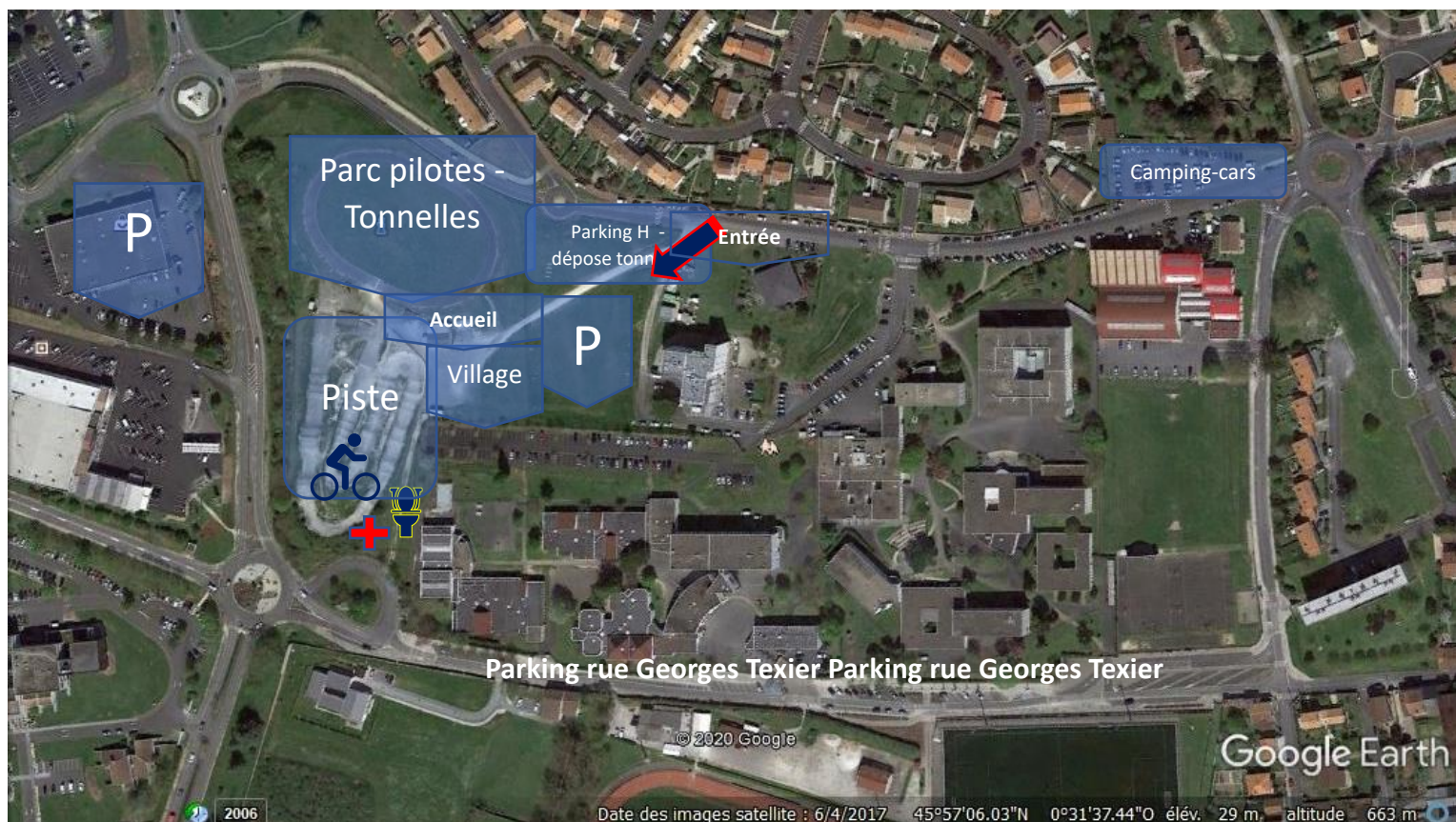
17 400 Saint Jean d'Angély

Phone: (+33) 05 46 32 57 67

Email: infos@lagoule-beneze.com



Accès et parkings :



Restauration et buvettes :

Un service de restauration et des buvettes seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

Pâtes, sandwichs, frites et autres produits de restauration rapide seront disponibles le dimanche.

Village commerçant :

Un village sera mis en place avec la présence de partenaires locaux ainsi qu'un troc matériel

Renseignements :

Général : Uva.bmx@gmail.com / 06.18.69.10.12

Contact : Romain Védeau : romain.vedeau17@gmail.com